

Frédéric Lebaron

Centre de sociologie européenne, Collège de France

## CHOMAGE, PRECARITE, PAUVRETE

### QUELQUES REMARQUES SUR LA DEFINITION SOCIALE DES OBJECTIFS DE POLITIQUE ECONOMIQUE

Dans la conception théorique dominante de la politique économique (telle que l'exprime, par exemple, de Boissieu, 1980, p.20), les "objectifs" sont définis comme un des types de variables en jeu dans l'élaboration de toute politique économique, les autres étant les "instruments", les "données" et les variables "accessoires". Ils font l'objet d'un "choix" de la part des pouvoirs publics, "par le recours à une fonction de préférence explicite ou seulement implicite" qui leur fixe un niveau particulier ou qui leur donne *a priori* une fonction objectif à optimiser sous certaines contraintes (de Boissieu, 1980, p.20). Ces préférences, même révélées par l'analyse *a posteriori*, sont celles des seuls responsables politiques, et sont déconnectées des conditions sociales dans lesquels ceux-ci opèrent leurs choix, c'est-à-dire des rapports de force à l'intérieur de différents champs (Bourdieu, 1997). En rupture avec une telle conception, l'exemple du chômage, de la précarité, et de la pauvreté, montre que les "objectifs de politique économique" ne résultent pas d'un choix fondé sur la seule fonction de préférence d'un décideur rationnel, qui les hiérarchiserait et adapterait ses instruments en conséquence, mais d'un processus social — au moins en partie inconscient —, qui met en jeu une chaîne d'agents et d'espaces sociaux différents, producteurs de formes variables de *croyances économiques*. La genèse d'une politique économique (nationale ou transnationale) suppose la convergence et la cristallisation de catégories linguistiques, qui sont aussi des catégories de l'action politico-économique partagées par certains acteurs du monde politique, syndical ou patronal, des catégories statistiques (légitimées par l'appareil de production statistique, Desrosières, 1997), et des catégories ou des classes "mobilisées", sur la base de leurs positions, homologues ou proches, dans l'espace social (Bourdieu, 1984), unifiées autour de certaines croyances économiques. Ces diverses catégories varient selon les es-

paces nationaux, et, aujourd'hui, sont confrontées au mouvement de "mondialisation" et d'intégration qui pose à la fois le problème de leur comparabilité et celui de leur cohérence<sup>1</sup>.

Le "chômage", la "précarité", la "pauvreté" ont en commun de renvoyer, dans des registres différents, à ces trois sortes de catégories sur lesquelles s'appuie, ou peut s'appuyer, toute politique économique, qu'elle soit nationale ou transnationale<sup>2</sup>. Celle-ci peut se donner pour but explicite de faire reculer ces différents phénomènes, de les combattre, à la fois en les légitimant comme objets d'action, en s'appuyant sur une certaine consistance statistique, une certaine visibilité et légitimité des indicateurs permettant de les mesurer, et, enfin, parce qu'elles renvoient à des catégories sociales, des groupes ou des classes (les "chômeurs", les "précaires", les "pauvres", les "exclus"...), qui font pression (explicitement ou implicitement, réellement ou symboliquement) pour que les "problèmes" dont leur existence témoigne soient résolus, en s'appuyant explicitement sur des "revendications" propres. La politique économique est donc à l'articulation de différents types de luttes : les luttes dans les champs politiques, syndicaux et patronaux, autour des catégories statistiques de construction de la réalité et des problèmes économiques, et celles qui impliquent les groupes ou les classes représentées et mobilisées à travers ces luttes.

<sup>1</sup> Le travail présenté ici s'inscrit dans une recherche comparative financée par la Commission européenne (DG-XII), visant à l'évaluation comparée de la mise en œuvre d'une politique européenne de lutte contre la précarité des jeunes dans les pays membres de l'UE, coordonnée par F. Schultheis (Zentrum für Europäische Gesellschaftsforschung, Constance).

<sup>2</sup> Cette analyse est donc transposable à la politique monétaire ou à la politique conjoncturelle, mais également à toutes les formes de politiques dites sectorielles.

Ce travail repose pour l'essentiel sur une analyse de rhétorique économique<sup>3</sup>, ou, plus précisément, sur une sociologie des catégories du discours économique telles qu'elles sont utilisées dans les champs politique, syndical, patronal autant que par les économistes et les "représentants" des différents groupes concernés. Un récent rapport officiel, issu des travaux du Commissariat général du Plan, permet de faire apparaître certains des enjeux liés à la catégorisation des phénomènes liés au chômage, à la précarité et à la pauvreté. Intitulé "Chômage : le cas français"<sup>4</sup>, ce rapport au premier ministre est publié en mai 1997 à la documentation française. Il est signé (en dehors des deux "rapporteurs") par quatre auteurs, dont trois économistes : Henri Guaino, alors commissaire général du Plan, économiste de banque issu de l'IEP de Paris, ancien conseiller économique de Charles Pasqua, Jacques Freyssinet, économiste à l'université Paris I, directeur de l'Institut de recherches économiques et sociales lié aux organisations syndicales représentatives, universitaire, et Jean-Paul Fitoussi, directeur de l'Observatoire Français des Conjonctures Economiques (OFCE), organisme public indépendant, et professeur à l'IEP de Paris, ainsi qu'un sociologue, Robert Castel, directeur d'études à l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales. Tous les quatre sont connus pour des prises de position relativement "hétérodoxes", et souvent considérés comme des critiques de la "pensée unique" libérale, mais ils occupent dans le champ des économistes et des chercheurs en sciences sociales des positions relativement différentes. Cette position est plutôt marginale dans le cas de Henri Guaino. Jeune — il est né en 1957 —, issu de l'IEP de Paris mais relativement peu titré du point de vue académique puisqu'il possède un DEA de politique économique-, cet économiste d'administration et de banque est souvent perçu comme un "souverainiste" de droite et peu apprécié des économistes d'administration les plus "orthodoxes", ainsi que le confirmera

d'ailleurs quelques mois plus tard son éviction du commissariat du Plan. Cette position est à la fois relativement peu élevée dans la hiérarchie sociale des économistes et située plutôt au pôle économique et politique du champ (Lebaron, 1997). La position de Jacques Freyssinet est également intermédiaire dans la hiérarchie globale mais plutôt à l'autre pôle (intellectuel et militant) du champ : lié aux organisations syndicales, qui font l'objet d'une certaine stigmatisation dans l'univers des économistes, il est un économiste du travail de gauche (plutôt "rocardien") connu pour ses travaux sur les frontières entre l'inactivité, le chômage et le sous-emploi. La position de Jean-Paul Fitoussi est plus proche de *Vestablishment* politique et économique que celle des précédents : lié à la Fondation Saint-Simon, critique "officiel" de la stratégie de la Banque de France, cet économiste relativement médiatique développe, en même temps, des positions relativement "orthodoxes" en ce qui concerne le coût du travail non qualifié. Enfin, Robert Castel, sociologue, occupe lui aussi une position intermédiaire entre pôle du pouvoir et pôle intellectuel, mais plus bas dans la hiérarchie du champ. S'il a, comme Jean-Paul Fitoussi, signé en 1995 l'appel "pour une réforme de fond de la sécurité sociale" (Duval et *alii*, 1998), il semble s'être éloigné par la suite de la mouvance de la revue *Esprit*.

### "CHOMAGE" OU "PRECARITE" : UNE REDEFINITION IMPOSSIBLE ?

L'intérêt de ce rapport est de plusieurs ordres. Il vise d'abord (quatrième de couverture) à "dresser le constat, préciser les concepts, (...) cerner la signification des différents chiffres, bref (...) donner une base solide à la discussion" : il s'agit donc bien d'un travail de catégorisation à la fois linguistique, statistique, économique et politique. Mais, comme le montrent les diverses réactions d'hostilité qu'il a suscité dans l'administration économique (et au-delà), qui ont conduit une partie des membres de la commission à refuser de le signer (et ont finalement contribué au départ du commissaire général au Plan et à son remplacement

<sup>3</sup> Pour une définition de la "rhétorique économique", voir McCloskey, 1985. Voir, pour un exemple de ce type d'analyse sociologique de la rhétorique économique, Bourdieu, 1998.

<sup>4</sup> Commissariat général du Plan, 1997.

par un économiste plus conforme), ce rapport montre que ces enjeux de croyance ont bien à voir avec ce que les auteurs appellent les "bases de la discussion" et qu'une part importante, sinon essentielle, des luttes économiques se joue, précisément, dans l'imposition et la légitimation des catégories économiques.

Le "rapport Guaino" répond à une demande formulée en avril 1996 par le premier ministre d'alors, Alain Juppé (p.3), quelques mois après le mouvement social de novembre-décembre 1995 : *"le Gouvernement s'est donné comme priorité de faire reculer le chômage dont la progression met en péril la cohésion sociale. D'ores et déjà de nombreuses mesures ont été décidées et mises en œuvre pour atteindre cet objectif. Il m'apparaît néanmoins que la nature du chômage français n'est pas aujourd'hui cernée avec suffisamment de précision, que les données qui nourrissent le débat sont incomplètes et que leurs interprétations sont souvent contradictoires. C'est pourquoi, j'ai décidé de vous confier la mission d'expertiser toutes les informations statistiques et les analyses permettant d'éclairer les spécificités du chômage français"*. De ce point de départ où est rappelée la place centrale de l'objectif de lutte contre le chômage dans le sens commun politique (cf. *infra*), les auteurs vont se saisir pour tenter de modifier radicalement la perception de celui-ci, en étendant leur analyse de ses effets au-delà des indicateurs statistiques les plus usuels.

La discussion sur la pertinence du taux de chômage comme indicateur de l'état du marché du travail n'est pas récente en France. En 1986, Edmond Malinvaud écrivait dans son rapport sur les statistiques du chômage et de l'emploi (Malinvaud, 1986) : *"une statistique unique ne peut permettre d'appréhender de façon satisfaisante la réalité et la complexité du marché du travail. (...) (Les Français) comprennent que toute l'information souhaitable ne peut pas être résumée en un nombre de chômeurs, quelque soin que l'on ait mis à le définir et à le mesurer. Des données complémentaires doivent renseigner sur l'importance et l'évolution des effectifs se rangeant dans des*

*catégories intermédiaires qui n'appartiennent pas vraiment au chômage mais qui en sont proches"* (Malinvaud, 1986). Depuis plusieurs années, les statisticiens du travail débattent, au niveau national et international, d'indicateurs permettant de mesurer correctement le "sous-emploi" (Holcman, 1998). En 1993, le Centre d'études des revenus et des coûts publie un rapport sur *Précarité et risque d'exclusion en France* (CERC, 1993) qui tente de quantifier une zone "intermédiaire" du marché du travail située entre chômage et emploi stable, regroupant l'intérim, les CDD "de droit commun", les emplois subventionnés et les stages professionnels. Pour le CERC (Ramaux, 1995), la moitié des actifs seulement ont un emploi stable "non menacé", les autres étant au chômage depuis plus de deux ans (5,3% de la population active), depuis moins de deux ans (6,8%), ayant un emploi instable (au sens où "ils considèrent qu'ils risquent de le perdre dans les deux prochaines années et qui, de plus, ont changé d'emploi ou connu une période de chômage l'année précédant l'enquête", soit 7,8%), ou ayant un emploi stable mais "menacé" ("ce qui correspond aux personnes qui ont le même emploi depuis plus d'un an (ni chômage ni changement d'employeur) mais qui considèrent qu'ils "risquent de le perdre dans les deux prochaines années", soit 28,5 %). En 1997, CERC-Association estime le nombre de personnes "privées d'emploi", qui élargit la catégorie de chômage, à cinq millions environ (CERC-Association, 1997).

Les auteurs du rapport Guaino arrivent au résultat (p.175) selon lequel "6,7 millions d'adultes en âge de travailler, dont 467000 en retrait anticipé d'activité, subissent les conséquences de la dégradation de la situation de l'emploi. Et ce chiffre est sans doute sous-estimé, du fait des incertitudes sur la précarité subie, ne tient pas compte de l'environnement familial immédiat évidemment directement concerné par la situation des autres membres du ménage". Ils vont encore plus loin en décrivant, en conclusion (p.177), l'incapacité des statistiques à "prendre en compte l'incertitude, l'insécurité, le risque".

Mais c'est en fait sur un constat d'échec que s'achève le rapport, puisque, finalement, aucune nouvelle catégorie ne s'est substituée à celle de "chômage", qui apparaît pourtant en partie inappropriée pour saisir un phénomène multiforme de transformation du monde du travail, du salariat, de l'économie. Les catégories socioprofessionnelles ne permettraient plus elles-mêmes de saisir ces tendances, car les "inégalités" seraient désormais intracatégorielles<sup>5</sup> et non plus seulement intercatégorielles. On peut parler ici de "crise des catégories". Les auteurs ne parviennent par exemple pas à stabiliser une définition de la "précarité" qu'ils auraient pu opposer à la définition stricte du "chômage" : ils construisent finalement un indicateur hétérogène à partir d'une définition à la fois relativement abstraite et peu opérationnelle (le critère générique pour être inclus dans le comptage étant le fait de "*subir les conséquences de la dégradation de l'emploi*", p.175). Cela les conduit à additionner les chômeurs au sens du BIT, les "*personnes sans emploi suivant des stages de formation professionnelle*", les personnes qui "*travaillent à temps réduit sans l'avoir choisi et déclarent vouloir travailler davantage*", celles qui "*occupent un emploi subventionné dans le secteur non marchand*", les "*chômeurs (...) découragés, au point qu'ils ne cherchent pas de travail*", les personnes qui "*désirent travailler mais ne peuvent pas chercher d'emploi du fait des circonstances*" (raisons de santé, familiales, service national...), les "*personnes retirées de la population active par les dispositifs de cessation anticipée d'activité*" et enfin une partie des personnes dotées d'emplois temporaires ("*ceux qui subissent l'insécurité de l'emploi*"). Ces différents indicateurs sont obtenus grâce à des données de l'enquête annuelle sur l'emploi, dans laquelle des questions sont posées aux enquêtés qui portent, notamment, sur le caractère volontaire ou non du recours au temps partiel ou à des contrats à durée déterminée. En enlevant les

doubles comptes, les auteurs font apparaître l'importance de cet indicateur synthétique et notent qu'il tend à croître encore plus vite que le taux de chômage, témoignant d'un phénomène global de dégradation des conditions d'emploi.

Dans l'ensemble de l'ouvrage, ils multiplient les tentatives de *qualification* de ce phénomène, comme le montrent les termes utilisés pour en faire la synthèse (p.15-26) : "*chômage de masse qui pèse de tout son poids sur la société*", "*inégalités*", "*insertion des jeunes (...) de plus en plus longue et de plus en plus difficile*" (p.15), "*risque de récurrence [du chômage] et précarité*", "*peur ne pas sortir indemne, (...) des ruptures, des régressions, de la dégradation du capital humain*", "*précarité des conditions de vie*", "*fort sentiment de précarité*", "*l'angoisse liée à l'idée que chacun se fait des conséquences du passage par le chômage*" (p.19), le développement du "*travail à temps réduit, subi ou involontaire (...) qui participe d'un même processus de dégradation des statuts sociaux*" (p.24), "*vaste phénomène de décomposition de la relation au travail*" (p.26). Toutes ces expressions indiquent leur volonté de caractériser une tendance négative dont le "chômage" n'est que l'élément le plus apparent, mais qui va très largement au-delà et atteint la perception de l'économie, le rapport à l'avenir, le "sentiment subjectif" autant que les indicateurs objectifs les plus apparents. Les auteurs travaillent en quelque sorte à *qualifier* un phénomène dont le "chômage" serait la composante la plus "dure", la plus objectivée, en mettant en avant une dimension *psychologique* de l'état du marché du travail que les statistiques échouent à saisir complètement.

La difficulté à substituer à la catégorie de "chômage" une autre, plus large, comme celle de "précarité" (à laquelle les auteurs se réfèrent d'ailleurs, finalement, relativement peu), est en fait révélatrice d'un problème structurel de catégorisation de la réalité économique et sociale. Si la "lutte contre la précarité" ne figure pas encore en tant que telle dans les objectifs des politiques économiques (en dépit des déclarations de la ministre du travail, Martine Aubry, évoquant réguliè-

<sup>5</sup> On reconnaît ici l'influence de J.-P.Fitoussi, auteur avec P.Rosanvallon d'un ouvrage intitulé *Le nouvel âge des inégalités* où il développe cette idée d'une inégalité interne aux catégories socio-professionnelles, liée au développement de la précarité de l'emploi.

rement des mesures pour limiter le recours des entreprises aux "contrats temporaires" qui rencontrent tout aussi régulièrement l'hostilité franche des principaux représentants du patronat<sup>6</sup>), cela tient beaucoup au fait que cette catégorie n'est pas encore très légitime et ne fait pas l'objet de la croyance collective nécessaire pour devenir un "objectif reconnu. Au contraire, elle est à la fois instable et floue, peu en mesure de rivaliser avec la définition *nette* du "chômage", qui est aussi, du point de vue strictement statistique, internationalement reconnue à travers la définition du Bureau International du Travail (Merllié, 1989). En l'absence d'un indicateur unique de la "précarité" qui s'imposerait au même titre que les indicateurs de chômage, les statisticiens (par exemple ceux qui présentent les résultats de l'enquête annuelle sur l'emploi) utilisent surtout le terme en référence au poids relatif de certains types de contrats de travail (les "contrats à durée déterminée", le travail intérimaire), en y ajoutant le plus souvent l'emploi subventionné et les stages. Il en est de même dans la plupart des commentaires politiques et médiatiques, qui associent souvent le mot "précarité" ou l'adjectif "précaire" à certains types d'"emploi", ou les utilisent en référence à des conditions de vie perçues comme "dégradées". Le succès dans la littérature technocratique-économique internationale des notions de "non-standard employment" et de "atypical employment" exprime à la fois *Yeuphémisation* du phénomène et la difficulté à mener des comparaisons à l'aide d'indicateurs synthétiques, compte tenu des particularités institutionnelles des différents pays et des catégories qui y ont cours (voir par exemple sur ce point, Lind, Moller, 1999).

Dans son rapport *Inégalités d'emploi et de revenu* (CSERC, 1996), le Centre supérieur de l'emploi, des revenus et des coûts, note d'abord que la "sécurité de l'emploi s'est surtout dégradée dans le tertiaire" (p.46), en s'appuyant sur l'évolution de la part des actifs occupés une année donnée qui le sont encore l'année suivante mesurée dans

l'enquête sur l'emploi. C'est à propos de l'emploi des jeunes que la catégorie de "précarité" est utilisée : "*dans les années quatre-vingt dix, l'insertion des jeunes dans l'emploi s'effectue le plus souvent par des formes précaires d'emploi : apprentissage, stages, contrats aidés, contrats à durée déterminée, intérim*" (p.91). La proportion des "formes précaires d'emploi" apparaît très fortement corrélée avec l'âge (p.92), et en augmentation régulière entre 1992 et 1996. C'est également vrai si l'on ajoute à ce total le "temps partiel subi" mesuré dans l'enquête-emploi ou si l'on mesure, là encore, la "probabilité pour un actif occupé d'être au chômage l'année suivante" (p.93).

On perçoit, dans les différentes catégorisations successives opérées tout au long du "rapport Guaino", une tension entre la logique objectiviste qui voudrait que l'on puisse *mesurer* le nombre de "chômeurs" et de "précaires" en s'appuyant sur des catégories juridiques ou administratives, des catégories d'Etat ou à base institutionnelle (comme pour le chômage<sup>7</sup>), et la nature éminemment construite d'une notion comme celle de "précarité", et *a fortiori* du groupe qu'elle prétend désigner, également liée au fait que la "précarité" renvoie autant à des dispositions particulières qu'à un "statut" ou une position, même relative. En réalité, l'usage du mot "précarité" (qui est associé aux idées d'instabilité, de provisoire, de fragilité, mais aussi d'incertitude) est beaucoup plus flou et flottant que celui des mots "chômage" ou même "pauvreté". Il est à la fois peu fondé dans des institutions politico-administratives, peu stabilisé du point de vue de l'appréhension statistique publique, et il renvoie à des collectifs qui ont très peu d'existence mobilisée. En dehors de certains secteurs de la fonction publique (avec par exemple l'existence d'"états-général" des personnels précaires de la fonction publique", qui regroupe surtout des personnels des administrations liées au monde de

<sup>6</sup> « Pour le Medef, le recours aux contrats précaires ne pose "aucun problème" », *Le Monde*, 15-6-17 mai 99, p.26.

<sup>7</sup> Le "chômage" au sens du BIT ne correspond pas à une définition institutionnelle mais présuppose la cristallisation de la notion dans la pratique étatique (voir Baverez, Salais, Reynaud, 1986, Merllié, 1989).

l'éducation et de la culture<sup>8</sup> de quelques associations comme le "Mouvement national des chômeurs et des précaires", la référence à un ensemble d'individus caractérisés par leur commune "précarité" est très peu objectivée au sein même du "mouvement social" et des organisations syndicales. Si la notion de "précarité" est présente dans la rhétorique syndicale<sup>9</sup>, elle ne désigne que rarement un groupe social, qui serait désigné comme le groupe des "précaires". Même une association qui fait beaucoup référence à cette notion<sup>10</sup> comme "Agir ensemble contre le chômage" s'est d'abord fondée sur la référence au "noyau dur" sociologique de ce phénomène qu'est le chômage. Il a fallu la montée en puissance interne d'une fraction nouvelle, constituée de jeunes diplômés, regroupés dans le groupe CARGO, pour que le vocable "chômeurs et précaires" soit utilisé de manière plus systématique. La notion de "précarité" apparaît de plus très relative, ce qui conduit à ne penser les "précaires", dans des contextes et des univers sociaux divers, qu'en relation avec des agents qui le sont moins. Cela ne facilite pas la légitimation de l'idée d'un groupe très large de "précaires".

Avec l'idée d'une "incertitude" liée à la dégradation des conditions d'emploi et d'accès à l'emploi développée par les auteurs du rapport Guaino —incertitude qui affecte, par exemple, une grande partie des jeunes scolarisés qui échappent aux statistiques sur les actifs—, s'impose finalement l'idée que la "précarité" renvoie plutôt à des *dispositions* particulières favorisées par un nouveau système économique fondé sur un marché

<sup>8</sup> Le récent mouvement social au ministère de la culture, comme celui des non-titulaires dans l'enseignement voire dans l'enseignement supérieur et la recherche auparavant, fait figure d'exception.

<sup>9</sup> Le mot "précarité" est par exemple beaucoup moins utilisé que le mot "chômage" dans le *Rapport 98/99 sur la situation économique et sociale* publié par l'ISERES-CGT (ISERES-CGT, 1999). Il est surtout utilisé dans un chapitre portant sur les femmes, les jeunes et les immigrés et désigne des formes d'emploi particulières plus qu'un groupe social.

<sup>10</sup> AC !, *Données et arguments*, 2, Paris, Syllepse, 1995.

du travail flexible et une compétition généralisée. Le processus de précarisation affecte en effet les anticipations, les structures temporelles autant que les styles de vie, les pratiques, les visions du monde des différents agents sociaux<sup>11</sup>.

## LA LUTTE CONTRE LE CHOMAGE : UN OBJECTIF DEVENU "NATUREL"

La lutte contre le chômage s'impose aujourd'hui d'une façon tellement évidente comme objectif légitime de politique économique (comme le rappelle la demande d'Alain Juppé au Commissariat du Plan), qu'il semble que les seuls enjeux portent en ce domaine sur les instruments (et aussi ce qu'on appelle les "objectifs intermédiaires") utilisables pour atteindre cet objectif — baisse du coût du travail, déréglementation du marché du travail, ou encore réduction massive du temps de travail... — et sur leur efficacité supposée. De la même façon, les auteurs du rapport concèdent que le chômage est "*le premier sujet d'inquiétude des Français*", même s'ils discutent la pertinence de la référence au taux de chômage, notamment dans les comparaisons internationales.

Pour rompre avec cette vision qui va désormais de soi, il faut se demander ce que signifie l'apparent consensus autour de la catégorie de "chômage" et de l'idée d'une nécessaire "lutte contre le chômage". Le "chômage" a fait l'objet d'un travail à la fois politique et intellectuel qui l'a imposé comme le "problème économique" majeur des sociétés développées. Si l'on a pu parler, pour une période antérieure, d'"invention du chômage" (Salais, Baverez, Reynaud, 1986), son accession au statut d'enjeu central de la politique économique est d'abord historiquement le produit de la généralisation, dans les pays capitalistes développés, de l'objectif du "plein-emploi". A partir des années 1970,

<sup>11</sup> Bourdieu, 1977, a montré que la constitution d'une catégorie comme celle de "chômage" dépendait d'une transformation préalable des *habitus* économique. Voir également Pialoux, 1979, pour une analyse des dispositions nouvelles associées au développement de l'intérim.

c'est au moment où une autre catégorie, celle d'"inflation", devenait elle aussi un objectif de premier plan et que le chômage commençait à croître que l'impératif de "lutte contre le chômage" a acquis dans les débats de politique économique la centralité qu'elle conserve aujourd'hui. Alors que pour certains des agents économiques, le retour du chômage au centre des enjeux prolongeait en quelque sorte naturellement l'objectif du "plein-emploi" apparu dans l'après-guerre, pour une partie des responsables politiques, patronaux et des économistes (ceux-là même qui parviennent à imposer en quelques années dans certains pays une philosophie économique libérale), la légitimation de la catégorie de "chômage" est au cœur d'une entreprise de déstabilisation radicale de l'ordre social antérieur. Elle s'appuie sur une rupture avec l'idée d'inspiration keynésienne d'un arbitrage fin entre chômage et inflation et réfute méthodiquement l'idée de politiques conjoncturelles actives permettant de mener à bien cet objectif. Elle place l'objectif de "lutte contre le chômage" au cœur d'une révolution dans la nature même des politiques économiques.

Les auteurs du rapport apparaissent, sur ce plan, sur la défensive. Ils concèdent ou sont obligés pour des raisons politiques de concéder (en quatrième de couverture) que l'"on peut parler d'une spécificité du chômage européen qui est liée aux particularités d'un modèle social dans lequel la flexibilité des salaires nominaux est relativement faible et la protection sociale élevée". Cette proposition résume la *doxa* néolibérale qui s'est imposée dans la littérature économique des grands organismes internationaux, ce "Washington consensus" (Dezalay, Garth, 1998) dont il est difficile de prendre le contre-pied, au moins sur la couverture d'un rapport officiel, qui exprime peu ou prou un peu de la *vision officielle de l'économie*. La rhétorique néolibérale tend fondamentalement à faire du "chômage" une donnée *naturelle* que la législation "excessive" du travail et le niveau "élevé" de son coût (lié à celui des systèmes de protection sociale) font augmenter de façon *artificielle*, en créant une "rigidité excessive" du marché du travail. C'est en rétablissant un marché du

travail vraiment concurrentiel que l'on parviendrait à ce que certains économistes libéraux appellent le taux de chômage "d'équilibre", ou encore, dans une optique légèrement différente mais convergente, le NAIRU (voir Gautié, 1998). L'objectif de lutte contre le chômage s'identifie à la résorption d'un déséquilibre lié à de "mauvais" choix politiques. Ce déséquilibre est tout spécialement associé aux normes sociales que certains pays (d'abord les pays européens bien sûr) cherchent à maintenir coûte que coûte, au prix de l'augmentation régulière de la charge collective que cela implique. Les politiques et les sociétés européennes font ainsi implicitement le "choix du chômage", refusant d'utiliser les vrais moyens qui permettraient de le résorber, en particulier la baisse du coût du travail non-qualifié.

Les résistances et les réticences qu'a suscité le rapport Guaino, illustrées par le fait qu'une partie des membres de la commission ont refusé de le signer, sont sans doute à chercher avant tout dans la remise en cause implicite du taux de chômage comme indicateur pertinent de l'état du marché du travail. La représentation néolibérale du "marché du travail", qu'elle prenne une forme plus ou moins savante, est parvenue à s'imposer en partie grâce à l'instauration progressive du *taux de chômage* comme l'un des principaux indicateurs économiques auxquels on mesure la "santé" d'une économie nationale (ou régionale), en premier lieu de son marché du travail. Le taux de chômage a un caractère d'évidence immédiate. Il renvoie à des expériences sociales réelles, à des images de plans sociaux, de fermetures d'usines, de régions sinistrées, etc. Il est institutionnellement fondé et fait l'objet de définitions internationales relativement reconnues (Merllié, 1989) et surtout très communément utilisées. Sa pertinence, son importance, sa validité sont *en soi* peu discutables. Les auteurs du rapport Guaino, aussi critiques soient-ils à l'égard des utilisations du taux de chômage et sur son caractère en partie "conventionnel", n'en reconnaissent d'ailleurs pas moins sa légitimité comme premier indicateur permettant de mesurer les phénomènes de sous-emploi.

Ils contestent l'idée d'une caractéristique synthétique des économies nationales justifiable de comparaison internationale, alors que le contexte social dans lequel s'applique la même définition du chômage est éminemment variable, rendant l'interprétation de ces taux discutable ((p.58, voir également, à propos des taux de chômage selon le sexe et l'âge, Maruani, 1996). Ils lui reprochent de laisser au second plan une dimension importante de la réalité du chômage, à savoir le fait qu'il affecte de façon très variable les individus selon leurs caractéristiques sociales (diplôme, catégorie socioprofessionnelle, âge, sexe). Ils admettent néanmoins implicitement que les débats sur le travail et l'emploi doivent être articulés autour de cet indicateur, fat-ce pour en construire d'autres plus pertinents. Pourtant, les doutes sur cet indicateur, la tentative de lui en substituer un autre plus large mais aussi plus hétérogène, ont heurté ce qui est aussi une évidence fondamentale de la rhétorique néolibérale.

La rhétorique néolibérale s'appuie sur le caractère extrêmement objectivé du taux de chômage comme indicateur statistique : les auteurs du rapport qui contestent cette rhétorique ne parviennent pas à lui opposer des "évidences", en dépit des multiples données statistiques qu'ils convoquent, portant sur divers secteurs de la vie sociale, issues de différents organismes d'études. Cette rhétorique possède sur ce plan des ressorts sociaux qui contribuent pour beaucoup à son succès (plus ou moins important selon les contextes institutionnels et politiques nationaux). Ces propriétés sociales de la rhétorique néolibérale la rendent particulièrement efficace et empêchent en partie le discours critique (notamment celui des auteurs du rapport) d'être audible auprès d'une partie de la population. Elle apparaît en effet à la fois *prophétique* (ou encore performative) et *cynique* (ou encore démagogique). Elle est prophétique et performative, au sens où elle parie sur le caractère de plus en plus insoutenable — pour les salariés moyens et supérieurs et pour les indépendants — de normes de protection sociale élevées et de "politiques de l'emploi" coûteuses, dans un contexte où le nombre de chômeurs aug-

mente. En développant un discours sur le "poids" que certains individus font peser sur d'autres, elle tend à rendre effectivement de plus en plus "insoutenable" le sentiment d'une charge accrue pour les travailleurs au profit de personnes "oisives", donc à créer une division subjective entre les deux groupes. Cette rhétorique est également cynique et démagogique, au sens où elle flatte simultanément les intérêts des deux "groupes" qu'elle contribue à opposer. A une partie des salariés, elle fait apparaître la possibilité de voir leurs revenus augmenter en bénéficiant de baisses d'impôt et de charges sociales, sur le modèle de la revendication traditionnelle des indépendants et des chefs d'entreprise (dont la représentation de l'économie s'étend en fait à de larges couches de la population, à travers le journalisme économique notamment). Aux chômeurs, elle indique un groupe concurrent qui, en défendant des "privilèges archaïques", participe à leur maintien aux marges du marché du travail, à les "exclure". En reprenant à son compte l'idée d'un dualisme du marché du travail entre "inclus" et "exclus", et en opposant ces deux groupes, la rhétorique néolibérale utilise donc en fait le "chômage" comme un *instrument* de division symbolique des catégories populaires et moyennes qu'avait, en partie, unifié la notion de "mouvement ouvrier". Les catégories de "chômeurs" et d'"exclus" se sont imposées dans les discours publics *contre* celles de "classe ouvrière" ou de "classes populaires". La notion de "salarié" a aussi contribué à cristalliser des catégories de perception qui "dualisent" le marché du travail, voire qui l'éclatent en autant de groupes que de catégories potentiellement concurrentes (avec par exemple la cristallisation de la catégorie d'"immigré"). Au fur et à mesure que le chômage augmentait, en grande partie sous l'effet des politiques néolibérales puisqu'elles s'accompagnent d'austérité monétaire, budgétaire et salariale, la prophétie néolibérale tendait à se réaliser et à faire exister les catégories qu'elle oppose.

Les économistes libéraux, en particulier les conjoncturistes liés aux marchés financiers et aux grandes organisations internationales, souvent objectivement et subjectivement très



éloignés des chômeurs, ont eu et ont encore un rôle décisif dans l'imposition de cette forme de lutte contre le "chômage" qui a en réalité d'abord pour but principal de *se réserver au chômage pour faire apparaître les normes sociales protégeant les salariés comme des contraintes* : ils ont fourni une partie des armes intellectuelles, des catégories qui, activées par des journalistes, des responsables économiques et politiques, deviennent des forces agissantes, avec leurs effets de conversion du regard et de démoralisation. Mais il est probable que, sans la convergence entre ces catégories et des catégories ordinaires de perception du monde économiques dominantes dans certaines parties de l'espace social, elles n'auraient pu avoir de tels effets. Elles ont aussi, sans doute, rencontré des *dispositions au cynisme* socialement constituées (liées notamment à l'intensification objective de la concurrence sur le marché du travail et, travers la légitimation de la spéculation financière, à la valorisation de l'enrichissement *individuel*) et ont rendu plus licite l'expression publique de ces dispositions.

La thématique du "plein-emploi" promue par une partie des acteurs du mouvement social rencontre une limite non pas tant dans la réalité objective que dans les catégories de perception actuellement dominantes de cette réalité : si le "plein-emploi" devient un objectif absolu, exclusif, comme le voudrait les néolibéraux, comment justifier la persistance d'une hiérarchie objective entre ceux qui ont un emploi et ceux qui n'en ont pas, face à un discours qui oppose systématiquement les deux catégories ? La rhétorique néolibérale fait parler les "chômeurs", mais comme on fait parler un "groupe-objet", c'est-à-dire à la façon des ventriloques (comme les instituts de sondage selon Patrick Champagne, Champagne, 1990). Elle leur prête du ressentiment face aux "intégrés", aux "inclus", qu'induit nécessairement une vision purement concurrentielle du marché du travail. Elle se dote ainsi d'une force collective, qui est aussi une force de croyance collective.

Pauvreté et "lutte contre l'exclusion" : disqualification et marginalisation relative d'un objectif

Au fur et à mesure que le "chômage" était placé, avec l'inflation, au centre du dispositif rhétorique et institutionnel des politiques économiques, la question de la "pauvreté" — et la lutte contre la pauvreté — faisait l'objet d'un déclassement, au point qu'elle est aujourd'hui largement considérée comme "externe" aux politiques économiques au sens strict, et relève essentiellement des "politiques sociales" (même si elle figure, dans les sondages, comme un des "*principaux sujets de préoccupation des Français*", assez loin toutefois derrière le chômage, cf. p.29). Dans le rapport Guaino, la "pauvreté" apparaît significativement comme une *conséquence* du chômage, ce qui indique bien le sens des causalités les plus évidentes aujourd'hui. Retenant les 10% des ménages ayant le plus bas niveau de vie, les auteurs comparent le nombre de personnes de référence de ces ménages qui se trouvent au chômage. La notion même d'"exclusion", qui s'est pourtant largement diffusée dans les médias les plus légitimes (Lafarge, 1998), y apparaît elle-même relativement peu. Le "chômage" s'est imposé, en partie, contre la notion de "pauvreté", d'où la difficulté à faire exister aujourd'hui des catégories comme celle de "working poors", ou de "pauvreté laborieuse", qui permet de décrire une partie importante des transformations du marché du travail américain (Brender, Pisani, 1999).

Pourtant, une partie des indicateurs utilisés par les auteurs du rapport pour caractériser les effets du chômage et de la dégradation de l'emploi qui l'accompagne renvoient à des phénomènes qui, il y a une trentaine d'années, auraient sans doute d'abord été qualifiés grâce à la notion de "pauvreté" : l'endettement et le surendettement des ménages, la baisse ou la faiblesse des revenus (salaires et allocations), du "niveau de vie", etc. Où faut-il chercher la transformation qui a vu la catégorie de "pauvreté" (et de "richesse") décliner au profit de la "centralité du chômage" ?

La "pauvreté" était un des principaux enjeux dans le discours des modernisateurs de l'économie française de l'après-guerre, comme Alfred Sauvy et Jean Fourastié. La

suppression de la pauvreté, considérée comme un archaïsme, était associée à la valorisation de l'accroissement généralisé des richesses (la "croissance") rendu possible par les progrès généralisés de la productivité et par la "modernisation". D'origine sociale relativement modestes, ces modernisateurs avaient eux-mêmes été confrontés à des formes de "pauvreté", en particulier dans les années 1930, et voyaient dans l'augmentation des revenus la possibilité pour l'ensemble des Français d'accéder à un "niveau de vie" plus élevé. Les thèmes du "partage des bénéfices" (Darras, 1966) et de la "réduction des inégalités" (Bihl, Pfefferkorn, 1992) étaient eux-mêmes associés à cette dynamique vertueuse d'une croissance pacificatrice et mutuellement bénéfique.

La rhétorique de la croissance comme condition de résorption de la pauvreté prenait appui sur certaines catégories statistiques et sur certains indicateurs qui se sont trouvés eux-mêmes progressivement dévalués, considérés comme peu significatifs ou peu pertinents. Ce sont par exemple les taux d'équipement des ménages concernant certains biens, les caractéristiques des logements (qui font l'objet d'un traitement tout particulier dans les recensements). Ce sont également les indicateurs liés à la définition d'un "seuil de pauvreté" à partir d'un certain pourcentage du revenu moyen ou du revenu médian : les statisticiens d'Etat qui ont partie liée avec cette croyance ont construit un dispositif permettant de *mesurer* la réalité de la réduction de la pauvreté. Depuis les années 1970-80, ce dispositif a beaucoup perdu de sa force dans les débats publics et fait l'objet d'une remise en cause lente mais régulière, dont la suppression du "centre d'études des revenus et des coûts" par Edouard Balladur est un des exemples : l'un des premiers rapports de l'organisme qui lui succède, le CSERC, "Centre supérieur de l'emploi, des revenus et des coûts" et non plus Centre d'études des revenus et des coûts, s'intitule lui aussi très significativement *Inégalités d'emploi et de revenu dans les années 1990* (CSERC, 1996) : l'emploi est au centre du dispositif cognitif et institutionnel, les revenus au second plan. De même, les dispositifs internationaux de

mesure de la "pauvreté" sont relativement marginalisés dans le débat public, rendant les comparaisons internationales incertaines et interdisant de faire de cet indicateur un indicateur de la "santé" d'une économie.

La force de la rhétorique du dépassement de la pauvreté, qui est aussi une rhétorique du développement, s'est longtemps nourrie en France de celle du principal discours critique dans le champ politique, celui émanant du Parti Communiste, qui faisait de la "paupérisation de la classe ouvrière" une tendance naturelle du mode de production capitaliste. Les luttes au sein du Parti Communiste Français se portent en effet, dans les années 1950, sur un débat qui oppose les tenants de la "paupérisation relative" (notamment les animateurs de la section économique du Comité Central) à ceux de la "paupérisation absolue" (le secrétaire général en premier lieu). L'enjeu de cette lutte est la mise en cohérence entre les catégories de l'action politique et revendicative et les catégories statistiques d'Etat, qui font alors apparaître une réduction tendancielle de la "pauvreté absolue", ou, plus exactement, une progression généralisée des "niveaux de vie", qui fait l'objet du discours optimiste des "modernisateurs". L'existence d'une classe ouvrière mobilisée a contribué, plus largement, à faire de la lutte contre la pauvreté le socle d'un travail politique et syndical beaucoup plus large de promotion du groupe ouvrier. Si les luttes autour des "inégalités" ont survécu à la crise des années 1970, la lutte contre la "pauvreté" s'est estompée de l'espace des objectifs de politique économique pour être cantonnée à un secteur particulier de l'action publique, la "lutte contre l'exclusion", et relever exclusivement du champ des agents de gestion des "exclus", qui s'est constitué autour d'elle. A partir des années 1970, les "pauvres" sont définis comme un "résidu" de l'action économique modernisatrice et non plus comme l'enjeu privilégié des politiques à court, moyen ou long terme. Les politiques "contre l'exclusion" — politiques "sociales" par excellence — sont conçues comme des actions qui engagent des coûts, pèsent sur le budget de l'Etat, mais manifestent la prise en compte d'objectifs de solidarité considérés

comme extérieurs aux contraintes proprement *économiques*. Dans la même logique, les "politiques de l'emploi" se développent, surtout dans les années 1980, comme système d'incitations sectorielles et spécifiques visant officiellement à améliorer les conditions d'emploi de certaines catégories et contribuant, en pratique, au déclin de la norme d'emploi "fordiste" au profit de formes "atypiques". Les unes comme les autres sont promues par des agents, responsables politiques, associatifs, syndicaux voire patronaux, qui ont souvent en commun leur passage par le catholicisme social et tendent à penser la "pauvreté" et "l'exclusion" comme relevant du "social" par opposition à l'"économique", dans une logique de *com-misération d'Etat* (voir Duval et alii, 1998). Beaucoup plus que de développement collectif, et en particulier de progression des revenus salariaux et des minima sociaux, il s'agit désormais de "venir en aide" à ceux que le développement moderne "laisse au bord de la route".

Face à l'usage spontané des catégories économiques, qui sont le support de croyances, efficaces dans les luttes politiques et sociales, il faut rappeler que les "objectifs" des politiques économiques sont le produit d'un processus de construction sociale qui définit non seulement (en partie inconsciemment) certaines priorités d'action, mais aussi une certaine représentation de l'action et des critères de son évaluation, indépendamment de tout "choix rationnel" d'un décideur situé en surplomb, mais qui repose sur les croyances économiques existant dans divers secteurs de l'espace social.

En matière de politique de l'emploi, cette analyse incite aussi à rompre avec une hypothèse de la théorie dominante de la politique économique, celle qui relie mécaniquement le nombre d'instruments au nombre d'objectifs (la "règle de Tinbergen") dans une logique d'inspiration technocratique. Le mouvement de précarisation et de paupérisation que connaissent aujourd'hui de nombreux groupes sociaux, de même que le chômage, différencié selon les groupes, renvoient à des transformations globales du système économique et, en particulier, à des

changements dans les dispositions et les croyances des agents participant à ce système.

## Bibliographie

AC ! (Agir ensemble contre le chômage) (1995), *Données et arguments*, 2, Paris, Syllepse.

Bihl R., Pfefferkorn A. (1992), *Déchiffrer les inégalités*, Paris, Syros.

Boissieu C. de (1980), *Principes de politique économique*, Paris, Economica, 2<sup>e</sup> éd.

Bourdieu P. (1977), *Algérie 60. Structures économiques et structures temporelles*, Paris, Minuit.

Bourdieu P. (1984), "Espace social et genèse des "classes"", *Actes de la recherche en sciences sociales*, 52-53, p.3-14.

Bourdieu P. (1997), "Le champ économique", *Actes de la recherche en sciences sociales*, 119, p.48-66.

Bourdieu P. (1998), *Contre-feux. Propos pour servir à la résistance contre l'invasion néolibérale*, Paris, Liber/Raisons d'agir.

Brender A., Pisani F. (1999), *Le nouvel âge de l'économie américaine*, Paris, Economica.

CERC (1993), *Précarité et risque d'exclusion*, Paris, La documentation française.

CERC-Association (1997), "Chiffrer le chômage. Des enjeux de société", *Les Dossiers de CERC-Association*, 1.

Champagne P. (1990), *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*, Paris, Minuit.

Commissariat général du Plan (1997), *Chômage : le cas français*, Paris, La documentation française.

Centre supérieur de l'emploi, des revenus et des coûts (1996), *Inégalités d'emploi et de revenu. Les années 1990*, Paris, La documentation française.

Darras (1966), *Le partage des bénéfices*, Paris, Minuit.

- Desrosières A. (1997), "Refléter ou instituer : l'invention des indicateurs statistiques", in Dupoirier E., Parodi J.-L., *Les indicateurs socio-politiques aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan.
- Dezalay Y., Garth B. (1998), "Le "Washington consensus". Contribution à une sociologie de l'hégémonie du néolibéralisme », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 121-122, p.3-22.
- Duval J., Gaubert C., Lebaron F., Marchetti D., Pavis F. (1998), *Le "décembre" des intellectuels français*, Paris, Liber/Raisons d'agir.
- Gautié J. (1998), *Coût du travail et emploi*, Paris, La Découverte.
- Holcman R. (1998), "La remise en cause des indicateurs traditionnels. Chômage", *Cahiers français*, 286, p.49-55.
- Lafarge G. (1998), "Presse et exclusion", *Sociétés et Représentations*, CRDHESS, 5, décembre 1997.
- Lebaron F. (1997), "La dénégalion du pouvoir. Les économistes français entre science et politique", *Actes de la recherche en sciences sociales*, 119, p. 3-26.
- Lind J., Moller I.H. (1999), *Inclusion and exclusion. Unemployment and non-standard employment in Europe, England/USA*, Ashgate.
- Malinvaud E. (1986), *Sur les statistiques de l'emploi et du chômage*, Paris, La documentation française.
- Maruani M. (1996), "L'emploi féminin à l'ombre du chômage", *Actes de la recherche en sciences sociales*, 115, p.48-57.
- McCloskey D.N. (1985), *The Rhetoric of economics*, Series in the Rhetoric of the Human Sciences, Madison, University of Wisconsin Press.
- Merllié D. (1989), "La construction statistique", in P.Champagne et alii, *Initiation à la pratique sociologique*, Paris, Dunod.
- Pialoux M. (1979), "Jeunesse sans avenir et travail intérimaire", *Actes de la recherche en sciences sociales*, 26-27, p. 19-47.
- Ramaux C. (1995), "La précarité et son double : l'insécurité sociale généralisée", in AC ! (Agir ensemble contre le chômage) (1995), *Données et arguments*, 2, Paris, Syllepse, p.70-81.
- Salais R., Baverez N., Reynaud B. (1986), *L'invention du chômage*, Paris, PUF.